



acte certifié exécutoire,  
transmis en Préfecture le 01 juillet 2019  
affiché ou publié le lundi 01 juillet 2019  
identifiant de télétransmission 073-200069110-20190614-lmc1H22153H1-DE  
identifiant unique de l'acte lmc1H22153H1

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2019

n° 076-19

**Objet :** *RS - Demande de subventions auprès du Département pour les travaux d'aménagement de la rue Louis Pasteur sur la commune de La Ravoire*

- date de convocation le 07 juin 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi quatorze juin à dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 27

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Emmanuelle Andrevon
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	
<b>Barby</b>	
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Sylvie Vuillemet
<b>La Ravoire</b>	Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Christiane Boisselon à Xavier Dullin - de Driss Bourida à Alexandra Turnar

• conseillers excusés : 23

Jean-Pierre Beguin - Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Frédéric Bret - Catherine Chappuis - Jean-Pierre Coendoz - Albert Darvey - David Dubonnet - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Philippe Gamen - Daniel Grosjean - Pierre Hemar - Bernard Januel - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Marie Perrier - Dominique Pommat - Damien Regairaz

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Bureau du 14 juin 2019**

délibération n° 076-19

objet **RS - Demande de subventions auprès du Département pour les travaux d'aménagement de la rue Louis Pasteur sur la commune de La Ravoire**

---

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que la rue Louis Pasteur (RD11) sur la commune de La Ravoire est classée voirie d'intérêt communautaire. A ce titre, Grand Chambéry est maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'aménagement de cette voirie ne relevant pas des prérogatives du Département.

Des travaux visent à sécuriser deux carrefours de la RD11.

1) Intersection RD11 (rue Louis Pasteur) – RD912 (route de la Féclaz) :

- modification du régime de priorité, rendant l'axe RD11 sud – RD912 prioritaire, conformément à la hiérarchisation des voiries,
- aménagement d'îlots pour marquer le carrefour,
- création d'un trottoir côté Leysse et d'une traversée piétonne, permettant la liaison Barillettes – carrefour La Trousse.

2) Intersection RD11 (rue Louis Pasteur) – R1006 (route de Barby) :

- mise en place d'une signalisation horizontale dans le carrefour, identifiant clairement les différentes directions,
- doublement de la voie de stockage au feu dans le sens RD11 – RD1006 pour fluidifier le trafic.

Il est proposé de solliciter le Département de la Savoie pour une subvention au titre de la sécurisation de la rue Louis Pasteur (RD11).

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

**Vu** la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** sollicite le Département pour une subvention au titre de la sécurisation de la rue Louis Pasteur (RD11) à La Ravoire,

**Article 2 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 076-19

Objet de l'acte : RS - Demande de subventions auprès du Département pour les travaux d'aménagement de la rue Louis Pasteur sur la commune de La Ravoire

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 14 juin 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190614-lmc1H22153H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22153H1

Date de transmission en Préfecture : 01 juillet 2019

Date de réception en Préfecture : 01 juillet 2019